

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE : LES RÈGLES ESSENTIELLES À CONNAÎTRE

Vous envisagez un projet de construction ou de rénovation à Plouégat-Moysan ? Voici les informations indispensables concernant les autorisations d'urbanisme.



QU'EST CE QU'UN PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Le permis de construire est une autorisation délivrée par la mairie pour tous les projets de construction nouvelle de plus de 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, même sans fondation. Il s'applique également aux extensions et aux changements de destination de bâtiments existants. Les travaux de moindre importance relèvent d'une déclaration préalable de travaux. En zone urbaine couverte par un PLU, vous pouvez réaliser une extension jusqu'à 40m² par simple déclaration. Au delà de 40m², un permis de construire devient obligatoire. Attention, pour tout agrandissement soumis à permis de construire qui porterait la surface totale au delà de 150m², le recours à un architecte est obligatoire.

TAXE D'URBANISME ET RÉGULARISATION

Selon la nature de vos travaux (construction d'habitation, extension, changement de destination, travaux affectant le sous-sol, construction d'annexes...), vous serez potentiellement redevable de taxes d'urbanisme : La Taxe d'Aménagement (TA) et la Redevance d'Archéologie Préventive (RAP).

Si des travaux ont été effectués sans autorisation préalable, il est important de venir les déclarer à la mairie. Vous retrouverez l'ensemble des informations et des documents sur le site internet de la commune.

VOIRIE

TRAVAUX EN COURS

Le quartier de Bellevue connaît acutellement une période de transformation importante avec la réalisation de travaux de voirie structurants pour notre commune.

L'enfouissement des réseaux est en cours de finalisation. Les fourreaux (les conduits souterrains) sont désormais en place pour permettre le câblage des réseaux prévu en septembre.

La reconstitution de la route suivra en 2027, permettant ainsi de disposer d'une voirie moderne et durable.

Bonne nouvelle également : l'alimentation en eau du quartier est maintenant opérationnelle, garantissant un service fiable pour tous les résidents.

2027 NOUVELLES PERSPECTIVES

Prochains travaux prévus sur 2027 : la route d'accès au quartier Croas Ar Moal sera entièrement rebitumée, offrant une meilleure qualité de circulation aux habitants et visiteurs.

Nous comprenons que ces travaux peuvent occasionner quelques désagréments au quotidien.

Nous vous remercions pour votre patience.

COMMUNICATION

À VOTRE ÉCOUTE LES ÉLUS DE PERMANENCE CET ÉTÉ

- Philippe Adam - Maire
- Yann Le Doyen - Conseiller Municipal délégué à la voirie

PRÉSENT AUSSI TOUS LES SAMEDI MATIN !

À VOS AGENDAS

Forum des associations
5 Septembre 10h - 12h

Camion MJC
16 Septembre

Repas des aînés
11 Octobre

Directeur de publication : Philippe Adam, Maire de Plouégat-Moysan
comité de rédaction : Philippe Adam, Maryline Le Calvez, Yann Le Doyen, Noémie Mell, Yvan-Pierre Mell, Julie Santier
Photos et Illustrations : Mairie de Plouégat-Moysan
Conception - Rédaction : Noémie Mell, Julie Santier
Impression : ???

Retrouvez toutes les actualités de la commune sur notre page facebook et sur Panneau Pocket
Contact mairie :
p-moysan-mairie@wanadoo.fr
02 98 79 21 93

ÉDITION SPÉCIALE BULLETIN EXPRESS

AOÛT
2026

**VOTRE BULLETIN SE REFAIT
UNE BEAUTÉ !
MAIS L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE
NE S'ARRÊTE PAS POUR AUTANT !**

LE MOT DU MAIRE

Depuis trois mois, notre nouvelle équipe municipale s'est installée et travaille avec enthousiasme à l'amélioration de votre cadre de vie.

Ce premier trimestre nous a permis de nous approprier nos fonctions, de découvrir les réalités du terrain et d'examiner les dossiers en cours pour définir nos priorités d'action.

Cette période d'apprentissage et de découverte à été riche en enseignements. En consultant nos habitants et en étudiant les projets en cours, nous avons pu identifier les enjeux majeurs qui structureront notre mandat. Vous découvrirez au fil de votre lecture, les premières mesures concrètes mises en place.

Vous nous l'aviez clairement demandé : une meilleure information sur nos actions et nos projets.

Ce bulletin municipal répond directement à vos attente et sera bientôt complété par un magazine entièrement redessiné. D'autres initiatives de communication sont également en préparation pour vous tenir régulièrement informés de la vie de notre commune. Nous croyons fermement que la transparence et le dialogue sont les fondations d'une bonne gouvernance locale.

Nous restons mobilisés pour vous servir et vous souhaitons une agréable lecture.

Philippe Adam, Maire



VIE MUNICIPALE

CRÉATION DE GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

Vous souhaitez vous impliquer dans la commune ?
Le Conseil Municipal ouvre deux groupes de travail sur des thématiques du quotidien.
Animés par les élus, ils sont ouverts à tous !

SOLIDARITÉ, VULNÉRABILITÉ ET GRAND ÂGE :

Parce que bien vieillir à Plouégat-Moysan est aussi important que bien grandir, la commune ouvre un groupe de travail dédié aux actions sociales et solidaires.
Dans ce groupe animé par Maryline Le Calvez, 2ème adjointe en charge des affaires sociales, les thèmes abordés seront divers :
rompre l'isolement, soutenir les familles, impliquer les plus jeunes dans la vie de la commune, développer un esprit de solidarité.
Nous attendons toutes vos idées !

MISE EN VALEURS DU PATRIMOINE :

Des kilomètres de chemins non exploités des dizaines d'arbres d'intérêts méconnus, des lieux-dits pas toujours correctement mis en valeur...

Notre commune a de quoi séduire et attirer les amoureux de nature à condition d'un peu de créativité et de beaucoup de volonté.

Le projet vous intéresse ?

N'hésitez pas à vous rapprocher de Yann Le Doyen, conseiller municipal délégué au Patrimoine en charge de ce groupe.

JARDIN PARTICIPATIF

Un nouveau jardin participatif voit le jour à Plouégat-Moysan !
Sur un terrain mis à disposition de la commune et lancé avec l'aide des habitants, ce nouvel espace de vie a pour vocation de favoriser les échanges entre les Plouégatais.

Courgette, potirons, thym, romarin, poireaux, basilic...
les premières plantations s'épanouissent malgré une météo capricieuse.
Alors, tenté par l'aventure du jardinage ?
Débutant ou confirmé, le jardin participatif est ouvert à tous !

ÉCLAIRAGE PUBLIC : UNE EXTINCTION PLUS TARDIVE

Face à la crise énergétique de 2022 la municipalité avait dû prendre des mesures d'économies en réduisant l'éclairage public à 20h. Depuis nous avons engagé une véritable transformation de nos installations.

Grâce à la conversion progressive de nos éclairages publics en LED, la consommation d'électricité s'est considérablement réduite. Ces investissements permettent désormais de mieux maîtriser nos dépenses énergétiques tout en améliorant la qualité de service.
À l'écoute de vos remontées, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de prolonger l'éclairage jusqu'à 21h en hiver dans le bourg et les quartiers environnants.
Cette mesure répond aux attentes légitimes de nos habitants en matière de sécurité et de confort, facilitant les déplacements en fin d'après-midi et en début de soirée.

ACTION SOCIALES

MISE À JOUR DU REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Face au risque sanitaires liés aux vagues de chaleur, notre commune met à jour le Registre Communal des Personnes Vulnérables.
Cet outil administratif a pour objectif principal de protéger les habitants les plus exposés aux dangers des températures extrêmes en leur permettant de bénéficier d'une aide et d'un suivi adaptés en cas de crise climatique. Il s'agit d'une mesure préventive essentielle pour garantir la sécurité de nos citoyens les plus fragiles.

A QUI S'ADRESSE CE REGISTRE ?

Basé sur le volontariat, le registre est destiné à toute personne résidant sur notre territoire qui souhaite être identifiée comme vulnérable face aux vagues de **chaleur**.
Les personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies chroniques. Les personnes en difficulté sociale ou économique sont également concernées, ainsi que toute personne estimant être en situation de fragilité face aux conditions climatiques extrêmes.
Vous pouvez résilier votre enregistrement à tout moment. Le registre recueille des données essentielles permettant une prise en charge appropriée. Sont notamment enregistrées votre identité et vos coordonnées, ainsi que votre situation de vulnérabilité et les coordonnées d'un proche à contacter en cas de besoin. Ces informations ne seront utilisées que dans le cadre de la protection face aux vagues de chaleur.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le dossier d'inscription est disponible à la mairie et consultable sur simple demande auprès de nos services administratifs.

Vous pouvez vous présenter directement à l'accueil pour obtenir le formulaire et toute information complémentaire. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche et répondre à vos questions.

JEUNESSE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ), LANCEMENT EN SEPTEMBRE

Parce que la citoyenneté s'apprend dès le plus jeune âge, quoi de mieux que d'impliquer nos jeunes concitoyens dans la vie de la commune ?

Fors de ce constat, l'équipe municipale souhaite impliquer les jeunes de la commune dans des projets concrets au service du territoire. Rencontres avec les autres communes, montage du projet,

Alice Basinko et Sandrine Brierre, nouvelles élues municipales en charge de ce projet, se mobilisent pour organiser un Conseil Municipal des Jeunes à la rentrée. Si votre enfant souhaite y participer, vous pouvez contacter directement la Mairie ou venir rencontrer l'équipe au forum des associations le 5 septembre.

LE CAMION INFO JEUNES MJC REVIENT !

Vous n'avez pas pu vous rendre au camion de la MJC le 10 Juillet dernier ?
Bonne nouvelle, il revient à Plouégat-Moysan le 16 septembre prochain !

L'information vient à la rencontre des 11-30 ans au plus près de chez eux.
Le Camion Info Jeunes parcourt ainsi les communes du Pays de Morlaix pour rendre l'accès à l'information plus facile et plus accessible.

ECHANGER AVEC DES PROFESSIONNELS

Cette visite est une excellente opportunité pour discuter directement avec des conseillers spécialisés. Les jeunes pourront aborder l'orientation et la formation, l'emploi et les stages, le logement et l'autonomie, les loisirs et la culture, la santé et le bien-être, ainsi que leurs droits et leur citoyenneté.

Que vous ayez des questions précises ou simplement envie de vous informer, l'équipe du Camion Info Jeunes est là pour vous écouter et vous conseiller sur tous ces sujets importants pour votre parcours.

Rendez-vous le 16 septembre pour cette nouvelle visite. C'est gratuit, sans inscription obligatoire, et ouvert à tous les jeunes de la commune.

Pus de détails à la mairie ou auprès de la MJC.